



Ambassade de la République Démocratique du Congo
En France

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR UN DOSSIER DE DEMANDE DE VISA

1. **Une prise en charge ou une lettre d'invitation du répondant en République Démocratique du Congo** légalisée par un notaire à l'Hôtel de Ville et auprès du Ministère des Affaires Etrangères.*;
2. **L'original de votre passeport en cours de validité (6 mois minimum)** ainsi que sa photocopie;
3. Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour ;
4. **Pour les salariés:** une attestation de service ou un ordre de mission;
5. **Pour les non-salariés:** une attestation des Assedic ou autres documents justifiant les ressources ;
6. Deux photos d'identité récentes** ;
7. Le formulaire de demande de visa dûment rempli via le site internet et imprimé en double exemplaire;
8. Carnet international de vaccination;
9. Documents vétérinaires pour les animaux de compagnie ;
10. Un justificatif de domicile (quittance EDF, Loyer, Téléphone, Avis d'imposition, etc.)
10. **Pour les enfants mineurs:** une autorisation parentale et un acte de naissance de l'enfant;
11. **Pour les investisseurs et commerçants:** un document justifiant les activités ;
12. Les frais consulaires sont à régler **uniquement par Carte Bancaire** directement sur le site internet***;
13. Une enveloppe timbrée et libellée à vos noms et adresse pour le retour de votre passeport (Chronopost de préférence).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE ET LES FRAIS CONSULAIRES NE SONT PAS REMBOURSABLES.

*Document non requis pour les étrangers d'origine congolaise (RDC).

**Photos prises de face, tête nue et sur fond neutre (35 x 45 mm).

***Tout autre moyen de paiement est prohibé et l'Ambassade se dégage de toute obligation de remboursement y relatif.